



## SNCF : pourquoi l'Unsa appelle-t-elle à la grève illimitée ?

Antoine d'Abundo, La Croix, le 01.06.2016

**Le compromis proposé ce week-end par le gouvernement n'a pas convaincu le second syndicat ferroviaire de lever son mot d'ordre de grève, lancé avec la CGT et SUD-rail. « Les conditions de confiance n'étaient pas réunies », explique son secrétaire général, Marc Baucher.**

Comment expliquer l'intransigeance affichée par l'Unsa ?

La tentative du gouvernement de déminer le conflit dans le rail en imposant à la SNCF des concessions sur la future organisation du travail n'aura eu qu'un effet limité.

Si la CFDT, quatrième force syndicale chez l'opérateur ferroviaire, a levé in extremis son préavis, estimant qu'un « point d'équilibre avait été atteint », l'Unsa, le second syndicat plutôt considéré comme « réformateur », a lui décidé de le maintenir, rejoignant la CGT et SUD-rail – respectivement première et troisième forces syndicales – dans l'appel à la grève déclenchée mardi 31 mai au soir et reconductible chaque jour.

« Les conditions techniques et de confiance ne permettaient pas de lever le préavis », explique Marc Baucher, secrétaire général de l'Unsa-ferroviaire. « Dimanche soir, nous avons bien reçu du ministère des transports un document listant un certain nombre de dispositions plutôt favorables au personnel. Mais ce « relevé de décisions », rédigé sur du papier sans en-tête officiel, n'apportait aucune garantie d'engagement de l'entreprise. D'où le maintien du mot d'ordre de grève décidé lundi par le bureau fédéral », précise-t-il.

Cette position s'est avérée d'ailleurs payante, selon le syndicat, puisque dès lundi soir la direction de la SNCF lui adressait un courrier confirmant que le « relevé de décisions » serait bel et bien intégré au projet d'accord d'entreprise qui arrive, le 6 juin, en phase finale de négociation.

### Dans quel contexte intervient cette grève ?

Ce nouveau mouvement – le huitième depuis début mars – déclenché à neuf jours de l'Euro de foot se télescope avec la fronde contre la loi travail. Mais il s'explique d'abord par les négociations sociales, très complexes, qui touchent le secteur du transport ferroviaire. Celles-ci résultent de la loi ferroviaire d'août 2014, qui doit permettre l'ouverture à la concurrence du marché à partir de 2019 pour les lignes TGV et après 2020 pour les autres lignes, TER et Intercités.

Cette remise à plat des règles sociales se déroule à trois niveaux. L'État a présenté un « décret socle » qui doit servir de base à la future convention collective de branche, dont la signature doit intervenir avant le 8 juin, et à un prochain accord d'entreprise, dont le projet a été envoyé par la direction aux syndicats mercredi 1er juin.

« Tout l'enjeu est de trouver le bon point d'équilibre entre ces trois niveaux afin d'organiser le passage à la concurrence tout en évitant le dumping social », décrypte Marc Baucher. « L'Unsa est favorable à une évolution de l'organisation pour que la SNCF reste compétitive par rapport aux opérateurs privés, mais pas à une remise en cause générale des conditions de travail ».

### Que peut-il se passer dans les jours à venir ?

S'agissant de la convention collective, l'Unsa espère encore faire bouger les lignes et a adressé, en ce sens, un courrier à l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), qui réunit SNCF et entreprises privées du secteur, pour lui demander de rediscuter certains points avant la signature définitive. « Ce sont des points qui peuvent paraître techniques sur le forfait jour, les temps de conduite ou le report résidence, mais qui ont un fort impact sur la vie des agents », détaille Marc Baucher.

Mais le gros sujet pour l'Unsa reste le projet d'accord d'entreprise. « Notre bureau fédéral doit se réunir mercredi 1er juin dans l'après-midi pour l'étudier de près et vérifier que les engagements pris par la direction de la SNCF ont été tenus. Et c'est à partir de cette analyse que nous déciderons, ou non, de reconduire le mouvement de grève », prévient Marc Baucher.

Ce projet d'accord est « un piège tendu aux cheminots », a déjà réagi la CGT qui y voit une stratégie du gouvernement pour diviser un peu plus les organisations syndicales. □

---